





Tourisme, Gulture et Arts

LA RÉVÉLATION EN MARCHE SOUS

PATRICE TALON

Jean-Michel ABIMBOLA pose les piliers solides d'une économie basée sur la culture et le tourisme

Electrification rurale

05 ans de réalisations au service des populations

Factures Normalisées

UNE RÉFORME MAJEURE QUI SÉCURISE LES RESSOURCES DE L'ETAT

Tout savoir sur le MECeF. le e-MECeF et le Numéro Vert





Chers clients, pour toute préocupation (casse, qualité de l'eau, dépannage, facturation, etc.).

Contactez le service de dépannage de votre département, 7j/7, 24h 24.



- Littoral 95 76 35 35
- Atlantique 95 76 58 58
- Ouémé Plateau 95 78 24 24
- Mono Couffo 95 74 90 90
- Zou Collines 95 71 60 60
- Borgou Alibori 95 68 16 16
- Atacora Donga 95 65 61 61



Éditorial



Plus d'impôts, pour plus d'infrastructures.

Nous sommes riches.

Les Béninois sont riches. C'est mon intime conviction. Mais pour le moment, cette richesse reste à l'étape de potentiel. Ainsi, peut-on percevoir cette richesse, mais il est impossible d'en disposer. Pour la simple raison nous ne connaissons pas la vertu du paiement les impôts.

En réalité, personne n'aime payer les impôts. Qu'on soit Béninois, Taïwanais ou Suisse. Qu'on soit multimilliardaire comme Jeff Bezos, Bernard Arnault ou pauvre comme le vieux Santiago d'Ernest Hemingway, personne n'aime réellement payer les impôts. Pourtant, c'est grâce à ces impôts collectés que l'État finance les infrastructures indispensables au développement. Notamment du Bénin.

Le paradoxe au Bénin est que personne ne veut payer des impôts. Mais tout le monde veut rouler sur de grandes routes bitumées, avoir l'eau potable jusque dans son village à 28 km derrière Aplahoué ou Ségbana-Centre, avoir l'électricité en permanence partout sur le territoire, l'éclairage public (même dans les cambrousses), des enseignants qualifiés formés dans les écoles, collèges et universités, des hôpitaux publics équipés en matériels de dernière génération et en personnels qualifiés, etc. Que de bons souhaits, mais on voudrait avoir tout sans aucun sacrifice. En somme, sans payer ses impôts.

Nous sommes tellement réfractaires à ce geste de citoyenneté que l'ancien président Émile Derlain Zinsou en a fait les frais, en voulant inculquer à ses compatriotes la culture du paiement des impôts. Résultat, le sobriquet de « Zinsou Takwè » pour signifier le dégoût et la violence ressentis par le peuple quand ce dernier a mis en branle les services destinés à forcer les citoyens récalcitrants, en très grande majorité, à donner une partie de ce qu'ils produisent pour financer le vivre-ensemble.

L'histoire retient que des Béninois ont fui leurs domiciles. D'autres se seraient cachés au plafond de leurs chambres pour éviter les agents percepteurs d'impôts de l'État. A l'époque des hommes en uniforme. Ce qui nourrit dans les rangs des populations concernées la peur.

Contrairement aux Occidentaux dont nous envions le niveau de développement, nous n'avons pas, en ce qui nous concerne au Bénin, la culture du paiement systématique des impôts. Or, cela constitue un handicap fondamental pour le financement des projets

de développement et de l'aide sociale que l'État doit opérer à l'endroit des plus vulnérables.

Si certains doutent encore de la capacité des populations à faire face aux impôts, ils n'ont qu'à se référer à la rocambolesque affaire d'ICC Services qui a fait évaporer près de 150 milliards de FCFA des poches des Béninois. C'est la preuve qu'il ne faut pas toujours se fier à l'apparente pauvreté de beaucoup de gens. Certes, il y a des personnes très pauvres au Bénin. Mais il y a aussi des gens qui ne sont pas si pauvres, au point de ne pas pouvoir payer leurs impôts. Ceuxlà, justement, se cachent dans la masse pour éviter d'en payer. C'est là que l'État devra trouver les moyens d'identifier et de faire participer ces personnes à l'effort national.

A bien analyser la situation, on constate qu'il y a des pans entiers de l'économie du Bénin qui fonctionnent dans l'informel. Et ce, depuis toujours. Ce qui veut dire que l'État n'a aucun moyen aujourd'hui de percevoir des taxes sur les masses de ressources générées par les acteurs de ces filières pourtant bien connues. Cela doit absolument changer. On ne peut pas presser continuellement les mêmes petites, moyennes et grandes entreprises pour financer l'État et le bien-être collectif. L'élargissement de l'assiette fiscale doit aller plus loin et sortir des sentiers battus.

Quand un individu qui n'a aucune entreprise connue des services de l'État sort de nulle part et achète un terrain de 75 millions en plein Cotonou puis y construit une magnifique demeure évaluée à 200 millions, l'État doit pouvoir l'interpeller pour lui poser des questions sur sa richesse, ses sources de revenus et finir par taxer son investissement. Car à la base, l'argent qu'il a gagné échappe à tout circuit normal pouvant permettre aux services des impôts de taxer ses revenus.

Les ouvriers artisans, maçons, charpentiers, menuisiers, soudeurs, frigoristes, etc., brassent des milliards à l'échelle nationale dans le secteur de la construction. Paradoxalement, ils traitent mains à mains avec les clients et donc ne paient strictement rien sur leurs revenus. Dans le même temps, le plus petit agent du public/privé qui gagne plus de 50.000 f CFA, paie systématiquement l'impôt progressif sur les traitements et salaires (Ipts). Cela appert injuste. L'on espère que cela va changer. Progressivement à force d'y veiller. Mais il appartient aux gouvernants de trouver l'antidote.

Mahougnon Frédéric Adounvo

<mark>First Magazine®</mark>

Direction Générale 03 BP 37 Jéricho Tél.: (00229) 95 96 33 23 E-mail: aurelad@yahoo.fr (République du Bénin)

Directeur de Publication Frédéric ADOUNVO Tél. 67 39 52 52 esperat2011@gmail.com

Chef d'Edition Pamphile HESSOU

Rédacteur en Chef Eric Comlan DIEKPE Tél. 97 25 25 92

Rédacteurs Frédéric ADOUNVO, Renaud ACCROMBESSI Fawaz KHALIL, Eric DIEKPE, Charles Elisée DEDEGBE Stéphane AHINOUHOSSOU

Conseillère Marketing Saskia Karelle GOUHOUEDE Tél: 96 59 37 52

Photos

First Magazine Afrique, Antoine ADJAHOSSOU Fréjus FIOSSI, Apiex, BIF, FIFF Présidence de la République Aberme

Montage et Impression Graphil - 95 05 47 83 / 97 86 61 25

Dépôt légal 4051 du 29/01/2009 Bibliothèque Nationale du Bénin **Premier Trimestre** ISBN 1840-6033 (First Magazine)

SOMMAIRE



11ème édition des "Bâtisseurs de l'Economie Africaine" Fabrice SAWEGNON. couronné "Entrepreneur de l'Année"

(Pages 6-7)



Entretien avec Marius AWONON.

« Sur www.atingi.org, des offres de formations innovantes!»

(Pages 9-12



La ieunesse au cœur de la politique du Président **Patrice Talon**

Les précisions du Secrétaire Général Adjoint du gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji face aux étudiants de l'ESM-Bénin

(Pages 13-14)



2ème édition du FIFF-Cotonou La Présélection a démarré

(Page 15)



ABERME

5 années de réalisations au service des populations (Pages 16-19)



Le Dg /Apiex à propos de l'industrialisation du Bénin

Laurent Gangbès expose la vision du gouvernement (Pages 20-21)



Factures Normalisées de la Direction Générale des Imnôts (DGI)

Une réforme majeure qui sécurise les ressources de l'Etat

(Pages 22-27



Abomey-Calavi

Le Maire Angelo Ahouandjinou affiche un bilan élogieux (Page 28)



Démarrage des activités du PACOFIDE au Bénin Le développement des filières ananas et

anacarde en ligne de mire

(Page 29)



Culture. Arts et Tourisme La révélation en marche sous **Patrice Talon**

(Pages 32-35)



HORAIRES



En semaine* 11h30 - 22h00 et le vendredi jusqu'à 00h00

Le weekend 17h00 - 00h00

*Fermé en semaine entre 15h00 et 17h00

*Fermé le mercredi

LOCALISATION



Cadjehoun Petit portail du collège Père Aupiais

Au bord des pavés à côté du centre de fitness

91456767

tchang system

91457676

Localisation directe disponible par whatsapp au 91457676

11ème édition des "Bâtisseurs de l'Economie Africaine"

Fabrice SAWEGNON, couronné "Entrepreneur de l'Année"



"Les Bâtisseurs de l'Economie Africaine". C'est probablement la plus grande tribune de reconnaissance et de célébration des hommes, des femmes et des entreprises résolument engagés pour la prospérité du continent.

La onzième édition de cet important événement s'est déroulée le jeudi 17 juin 2021 à Abidjan sous le thème "L'Économie à l'heure de la Covid-19 : des opportunités pour construire l'avenir". L'événement a réuni plus de 300 participants (dont plusieurs entreprises, TPE, PME, collectivités et startups) et un gala de plus 500 invités au cours duquel des personnalités de 30 pays ont été primées.

A cette prestigieuse rencontre de ceux et celles qui font l'Afrique, le publiciste Ivoirien #Fabrice_SAWEGNON a été couronné "Entrepreneur de l'Année". « J'ai eu l'honneur de recevoir le Prix de l'Entrepreneur de l'Année. lors de la 11ème édition des bâtisseurs de l'économie. Un grand bravo à #Michel_Russel_LOHORÉ, l'initiateur de cet évènement, pour sa résilience,

M. Fabrice SAWEGNON recevant sa distinction

qui lui a permis de réaliser une belle 11ème édition ». C'est par cette courte publication sur sa page Facebook qu'il a partagé la nouvelle. Le lauréat y remercie notamment les marraines de la cérémonie, la Ministre #Kaba_ NIALÉ et #Martha_NAMU-NDJEBO_TILAHUN (PDG de United Africa Group), ainsi que l'ensemble de ses « équipes qui travaillent avec passion et efficacité au quotidien ».

Ce prix représente le couronnement de toute la carrière de Fabrice SAWE-GNON. Il naquit le 18 janvier 1972 à Abidjan, dans la commune de Marcory d'une mère secrétaire et d'un père architecte tous deux d'origine béninoise. Il perd son père alors qu'il était âgé de 3 mois. Il est marié à #Laurence_KOUA-KOU depuis 2001 et est

père de quatre adorables enfants.

Entrepreneur, publiciste, politique et philanthrope...
Mais qui est Fabrice
SAWEGNON?

Sorti de l'Institut national supérieur de l'enseignement technique de Yamoussoukro nanti d'un diplôme en gestion et commerce en 1994, le philanthrope Fabrice SAWEGNON va faire ses premières armes de carriériste successivement chez Metal Ivoire/Jal Afrique, Panafcom Young & Rubicam en 1995 et Mc-Cann-Erickson.

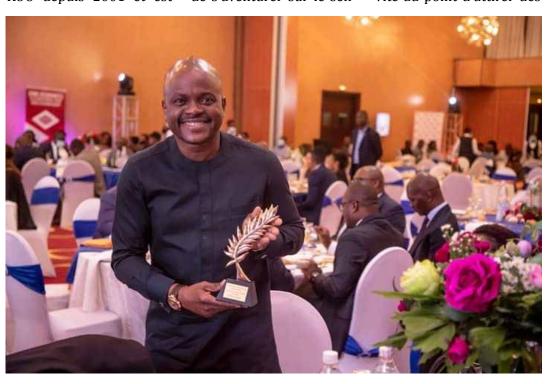
Après avoir accumulé et acquis une base professionnelle assez solide, l'homme va faire l'option de s'aventurer sur le sentier très étroit de l'entrepreneuriat. Ainsi va-t-il créer à partir de 1999 une agence dénommée Voodoo Communication à Abidjan dont il étendra les tentacules au Burkina Faso. au Libéria, au Sénégal, en RDC, au Cameroun actant une forte représentation en Afrique de l'ouest et du centre. Avec le succès engrangé dans ce secteur, Fabrice SAWEGNON va alors mettre le cap sur la diversification de ses domaines d'intervention. Ainsi en 2003, Fabrice SAWEGNON a-t-il mis sur pied la régie publicitaire "Voodoo Média" qui lui ouvrira très rapidement d'autres horizons comme par exemple la Société des Divertissements d'Abidjan qu'il crée en 2009. La renommée des filiales de Fabrice SAWE-GNON va se répandre très vite au point d'attirer des

partenariats qui vont susciter de nouvelles impulsions. Dans ce cadre, il entrera en 2017 en partenariat avec le Groupe privé français M6. En 2019, le rachat de Vibe Radio Côte d'Ivoire et Vibe Radio Sénégal sera acté par la structure qu'il déploie.

Au regard de la brillante réputation qui sanctionne ses activités, en 2020, Fabrice SAWEGNON affûte ses armes dans le secteur

marketing politique. Comme à l'accoutumée, la vie va lui sourire très vite et de grandes portes lui seront ouvertes. Il sera alors très sollicité pour la communication de campagnes présidentielles en Afrique de l'ouest. Chose qu'il exécutera d'ailleurs avec succès et qui renforcera son leadership et son estime au Bénin, au Togo, au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Mali.

Convaincu que nul ne peut être heureux tout seul, le Patron de Voodoo Communication, le très smart #Fabrice_SAWEGNON s'investit dans le social en s'illustrant par des gestes philanthropiques dans les secteurs de l'entrepreneuriat des jeunes, la culture et le sport à travers sa fondation dénommée "Fondation Voodoo" créée en 2006.



Renaud Accrombessi



LIQUEUR DE RACINE





apprends. connecte-toi. agis.

Entretien avec Marius AWONON, Coordonnateur du Projet Africa Cloud Bénin

« Sur www.atingi.org, des offres de formations innovantes!»

Depuis neuf mois, l'apprentissage en ligne est boosté avec le lancement de la plateforme www. atingi.org mise en place dans le cadre du projet global Africa Cloud Bénin de la Coopération allemande (GIZ). Un projet mis en œuvre en partenariat avec le Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND). M. Marius Awonon, Coordonnateur du projet au Bénin nous précise les objectifs de l'initiative et notamment les atouts majeurs que présente la plateforme de formation.

M. Awonon, parlez-nous d'abord du Projet Africa Cloud.

Le projet « Africa Cloud Bénin » a pour objectif global de rendre accessibles les offres innovantes en matière de gestion de connaissances et d'apprentissage numérique aux groupes cibles dans certains pays partenaires sélectionnés d'Afrique de manière efficace et inclusive. Dans ce cadre, des initiatives pilotes ont été lancées au Bénin, au Rwanda, au Niger et au Togo.

Au Bénin, le projet pilote vise à concevoir des contenus éducatifs innovants pour l'apprentissage numérique afin de renforcer les compétences des groupes cibles et de permettre une mise à l'échelle en Afrique. A travers la plateforme d'apprentissage numérique www.atingi.org accessible à tous via l'internet, nous contribuons à une éducation durable au Bénin en proposant une gamme d'offres d'apprentissage avec plusieurs avantages dont l'amélioration de l'impact sur l'apprenant avec la qualité du contenu, l'efficacité accrue des ressources pour la production, la maintenance de contenus; le soutien technique ciblé à chaque type d'apprenant; par rapport aux formats d'apprentissage, l'amélioration et l'évaluation comparative.

Le projet est mis en œuvre au Bénin avec la coopération du Ministère du Numérique et de la Digitalisation et mène ses activités avec différents partenaires, notamment les organisations paysannes afin d'impacter positivement les groupes cibles.

Que signifie le mot « atingi » ?

Le mot est issu de la langue universelle Esperanto. Il veut dire **atteindre un but**; dans le sens de **réussir**.

Dites-nous comment fonctionne la plateforme www.atingi.org?

D'abord, je précise que la plateforme est accessible gratuitement à tous et en plusieurs langues dont le français. Pour accéder aux cours, il suffit de s'inscrire sur la plateforme avec son adresse mail, ensuite choi-



Le présidium lors du lancement du Projet Africa Cloud Bénin

sir sa formation. Vous pouvez faire plusieurs formations sur la plateforme et selon votre rythme, car le pourcentage de progression s'affiche automatiquement dans votre session. La fin de chaque formation est sanctionnée par un certificat, après une évaluation du niveau de connaissance. Les offres de formations sont variées : l'agribusiness, l'entrepreneuriat; la gestion, la digitalisation, la santé, l'informatique etc...

A qui s'adresse en priorité la plateforme ?

La plateforme est accessible à toutes et à tous. Il suffit d'avoir la volonté de se former pour y accéder via l'ordinateur, le téléphone portable (smartphone) ou la tablette connectée. Cela dit, nous visons en priorité, les responsables de start-ups et PME; les jeunes professionnels; les membres des organisations professionnelles agricoles

(filières riz, soja, volaille et autres et jeunes agriculteurs); les étudiantset les acteurs de développement de l'économie numérique.

Nous donnons également la possibilité à des incubateurs ou des structures d'appui au secteur privé de proposer des contenus de formations que nous validerons avant de les mettre sur la plateforme, selon une procédure d'assurance qualité.

Enfin, je voudrais dire qu'il y a aussi sur la plateforme un outil qui permet d'organiser des « live sessions » avec une salle virtuelle intégrée qui peut contenir jusqu'à 250 participants à la fois.

A cette date, quel bilan d'étape pourriez-vous faire de l'appropriation de www.atingi.org par les Béninois?

Votre question nous permet d'annoncer que nous met-

tons actuellement en œuvre un plan de communication et de visibilité autour de atingi. Ce n'est pas seulement une campagne de publicité. Nous souhaitons donner la bonne information afin de permettre à tous d'aller jusqu'au bout du parcours sur la plateforme: s'inscrire, se former et se soumettre à une évaluation afin d'obtenir un certificat. Dans ce cadre, nous avons prévu un ensemble d'actions de vulgarisation suivies de rencontres ciblées avec certains responsables de structures d'appui au secteur privé et à l'entrepreneuriat au Bénin.

www.atingi.org contribue donc à la popularisation du e-learning au Bénin ?

Absolument oui! Et c'est l'un de nos objectifs. Je voudrais d'ailleurs remercier notre partenaire, le Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND) qui partage

parfaitement cet objectif avec nous. Nous pensons qu'il faut, par le biais du numérique, amener le savoir à l'apprenant ou à l'entrepreneur partout où il est!

Perspectives pour la plateforme atingi

En termes de perspectives, il convient de noter que la plateforme atingi se veut être dans un futur proche accessible sans connexion internet. Ainsi, il s'agira de se connecter une fois et télécharger les contenus de formations afin de les consulter dans la plateforme sans un accès à internet.

Aussi, pour assurer une meilleure inclusivité de l'apprentissage en ligne, une solution d'apprentissage mobile sera conçue et rendue disponible aux cibles favorisant un apprentissage par le SMS et par la voix.

Pour finir cet entretien, pourriez-vous nous parler du jeu concours atingi?

Ce jeu concours répond à notre objectif qu'est d'amener tout nouveau inscrit sur la plateforme à terminer son parcours et obtenir le certificat.

Après réception du/des certificats, l'apprenant fait parvenir ses certificats. Au terme de ce jeu-concourslesparticipant·e·s ayant fait parvenir le plus de certificats serontsélectionné·e·s et contacté·e·s pour la cérémonie de remise de lots.



Photo de famille des participants après le lancement du projet Africa Cloud Bénin



TÉMOIGNAGE

Duince AHOSSOUHE, Jeune agriculteur

« Je recommande www.atingi.org aux agriculteurs...»

Présentez-vous?

Je m'appelle Duince AHOSSOUHE. Je suis agriculteur, membre de l'Association des Jeunes Agriculteurs Modernes du Bénin (AJAM-Bénin).

Pourquoi avez-vous choisi www.atingi. org pour votre formation?

Atingi est une plateforme d'apprentissage dans tous

les domaines socio-culturels. Au-delà du secteur de l'entrepreneuriat agricole dans lequel, je suis, Atingi me permet de me cultiver dans beaucoup d'autres secteurs comme la gestion de projet, la gestion des ressources humaines, la santé etc.. ; c'est une façon pour moi en tant que jeune agricole entrepreneur d'associer les technologies l'information et de de à la communication l'entrepreneuriat agricole.

Je n'ai plus besoin d'aller m'asseoir dans une salle de classe et suivre une formation classique sous pression. Atingi est flexible. Je peux suivre un cours pendant plusieurs semaines et obtenir mon certificat en ligne à la fin du cours.

Que retenez-vous de cette expérience ?

Je retiens que Atingi est un outil par excellence de formation pour les jeunes. Avec votre smart phone ou votre tablette et une bonne connexion internet, vous avez accès à toutes les informations utiles pour vous. Plus besoin d'un enseignant pour vous mettre la pression. C'est un outil que je recommande à tous les jeunes agriculteurs. Ils peuvent se faire former, étudier tout en restant sur leur ferme.



Africa Cloud Bénin

Innovations Digitales pour la Gestion du Savoir et l'apprentissage virtuel en Afrique

FORMEZ-VOUS SUR:

https://www.atingi.org

Avec la plateforme atingi; apprends - connecte-toi - agis









atingi_elearn



atingi.org



company/atingi-org



Mise en œuvre par



En partenariat avec





La jeunesse au cœur de la politique du Président Patrice Talon

Les précisions du Secrétaire Général Adjoint du gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji face aux étudiants de l'ESM-Bénin

A la faveur d'un séminaire scientifique spécialisé organisé le vendredi 11 juin 2021 à l'Ecole Supérieure de Management (ESM-Bénin), les étudiants venus de tous les sites de cet établissement universitaire ont eu l'occasion d'apprécier les ambitions que le gouvernement du président Patrice Talon nourrit à l'endroit de la jeunesse béninoise. « La jeunesse dans la politique du Président Talon », c'est le thème qui a retenu l'attention des étudiants, parents et promoteurs dudit établissement pendant plus d'une heure d'horloge avec pour conférencier principal Wilfried Léandre Houngbédji, Secrétaire général adjoint et porte-parole du gouvernement.

Les questions de sous-emploi et du chômage des jeunes deviennent de plus en plus préoccupantes pour le gouvernement du Président Patrice Talon. En mettant son second mandat sous le signe du social, c'est parce que le chef de l'Etat a bel et bien conscience de la situation et entend prendre toutes les mesures nécessaires pour l'épanouissement de la jeunesse béninoise.

Et au regard du thème choisi par les organisateurs de ce séminaire scientifique, la rencontre en valait la peine puisque face à la situation plus précaire des jeunes diplômés sans emploi, il était impératif aussi bien pour les parents d'étudiants, promoteurs d'universités que pour les apprenants eux-mêmes de savoir la place qu'ils occupent dans la politique actuelle du gouvernement de la rup-

ture. Vu sous cet angle, qui mieux que le Secrétaire général adjoint et porte-parole du gouvernement pour répondre à cette préoccupation devenue source d'insomnie pour tous les acteurs du système ?

L'ancien Directeur de la communication de la présidence de la République en se faisant le devoir luimême de partager la vision du gouvernement et ses am-

bitions. Celles que l'actuel régime nourrit à l'endroit de la jeunesse béninoise. Ainsi, a-t-il la lourde responsabilité de calmer les angoisses des uns et des autres. Mais aussi d'annoncer les perspectives en ce qui concerne l'avenir d'une jeunesse en quête de référence et de réalisation de ses rêves. Si convenable que cela paraisse, le Sgag n'a pas raté le coche.

Dans une démarche pédagogique, Wilfried Léandre Houngbédji dans sa communication, a exposé les nombreuses opportunités qu'offrent le gouvernement de la rupture à la jeunesse à travers les réformes et les grandes décisions prises. Partant du triste constat qu'il y a encore quelques années, seuls les enfants des parents nantis ou parrainés détiennent le sésame pour réussir aux différents concours, le porte-parole du gouvernement défie l'assistance d'apporter les preuves de ce que cette injustice perdure. C'est dire que les choses ont bien changé et les témoignages attestent de la manifestation de cette volonté politique qui met désormais tous les jeunes sur le même pied et donne la possibilité aux plus méritants de s'en sortir. Face aux autorités de l'Esm-Bénin, quelques parents invités et les jeunes étudiants pour la plupart sous-informés et intoxiqués, le Secrétaire général adjoint du gouvernement est revenu, dans son intervention, sur les réformes,

sources de nombreuses opportunités d'emplois créées à travers le programme Psie et les nombreux projets en cours d'exécution et d'autres encore en études. Il n'a pas manqué de rappeler la construction de lycées d'ici l'an 2023 pour la promotion de l'enseignement technique et professionnelle et l'aménagement de plusieurs hectares devant accueillir des élèves et étudiants désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat agricole.

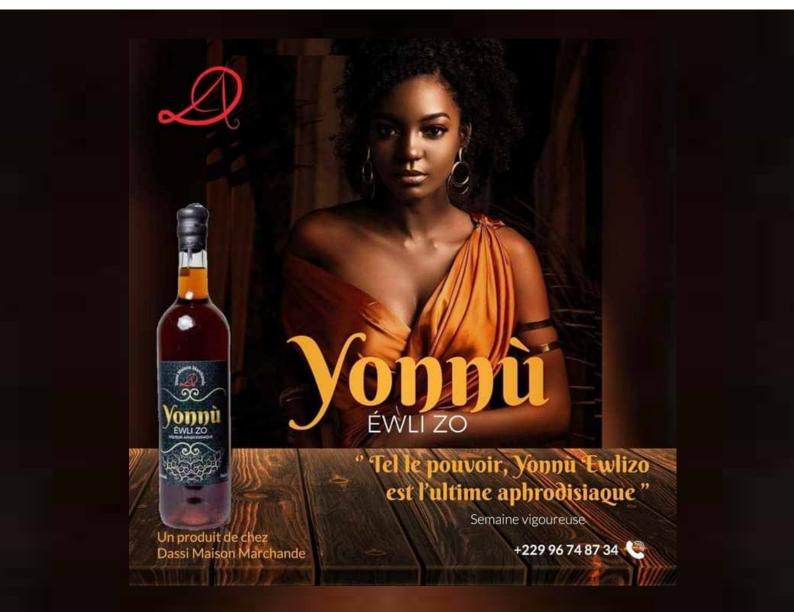
Le moment fort des échanges

Il faut retenir que la nature des préoccupations et les différentes interventions des étudiants témoignent de l'intérêt de ces jeunes à la politique actuelle du

gouvernement. Il ne fait l'ombre d'aucun doute, que l'inquiétude de ces jeunes étudiants était bel et bien palpable et l'on le ressent à travers certaines questions adressées au conférencier qui, à travers des réponses convaincantes, a su rassurer les participants de la volonté affichée du gouvernement de mettre tout en œuvre pour créer les conditions nécessaires à l'épanouissement de la jeunesse. Pour W. Léandre Houngbédji, ces grammes, réformes et projets constituent en réalité une véritable aubaine pour cette jeunesse consciente, capable de s'adapter aux nouvelles donnes et qui sait faire preuve de résilience face aux épreuves qu'elle est amenée à affronter dans son parcours. Le promoteur de Esm-Bénin, tout en appréciant les échanges, a reconnu la pertinence des mesures prises par le gouvernement pour atténuer les effets du chômage et qui facilitent du coup l'insertion professionnelle des jeunes.

Désintoxiqués et bien informés des nombreux efforts du gouvernement pour l'éclosion d'une jeunesse relève de qualité, parents, promoteurs et étudiants savent désormais quel bout de la corde tenir. Dans l'optique de tirer son épingle du jeu afin de jouir des nombreuses mesures d'un mandat hautement social qui s'annonce sous de bons auspices.

Eric Comlan Djékpé



La Présélection a démarré

Sous l'égide de l'Association EcranBénin, Cotonou capitale économique du Bénin abritera du 14 au 18 septembre prochain 2021 la 2èmeédition du Festival des films des femmes de Cotonou (Fiff-Cotonou).

Placé cette année sous le thème «Regard du cinéma africain sur le pouvoir économique de la femme rurale », ce festival a pour but de mettre en lumière le travail des femmes cinéastes, afin de les aider à résoudre de nombreux problèmes qu'elles rencontrent. Selon la présidente de l'Association EcranBénin, Cornélia Glèlè, « L'objectif principal de ce festival est de contribuer à la promotion et à la sauvegarde des travaux des femmes dans le cinéma en vue de leur promotion et de leur revalorisation », indique-t-elle. Avant d'ajouter qu'il s'agit de donner une visibilité à ces femmes cinéastes afin qu'elles fassent la promotion de leurs œuvres. D'ores et déjà, les membres du comité d'organisation sont persuadés que le FIFF-Cotonou va permettre de découvrir les femmes et leurs aptitudes à travers le cinéma. Cette deuxième édition s'annonce très riche avec un cocktail d'évènements à savoir une conférence-Débat sur le thème « Le cinéma comme outil pour mettre la lumière sur le pouvoir économique des femmes et proposer une autre histoire », les projections des films en compétition, une visite touristique

et pique-nique avec les festivaliers à Porto-Novo, une formation sur la critique de Cinéma avec Charles Tesson et Djia MAMBOU. La surprise de cette édition est la soirée des Amazones. Une soirée dédiée à la distinction des femmes cinéastes africaines en général et celles du Bénin en particulier. Mais pour l'heure, après la réception des 113 films envoyés, il sera procédé à la présélection avec un Jury qui travaille déjà à faire ressortir les meilleurs même si l'on sait que tous sont méritants. Le comité invite à une forte mobilisation pour la réussite de cette édition malgré la crise sanitaire qui secoue le monde.







Le Bénin est sur le chemin d'un développement durable depuis avril 2016. C'est du moins le constat général de tout Béninois qui déploie son sens de l'honnêteté dans l'appréciation des actions du régime actuel. Même les esprits retors reconnaissent que cela bouge positivement dans le pays. Les performances et autres exploits relayés dans la presse aussi bien nationale qu'internationale l'attestent au quotidien. Au cœur de cette nouvelle dynamique impulsée par le chef de l'Etat, Patrice Talon, figure solidement ce qu'il conviendrait d'appeler "la révolution énergétique".

En effet, il serait illusoire d'espérer un réel développement sans la disponibilité d'une énergie fiable, de bonne qualité et surtout accessible à tous. C'est justement la mission confiée par le Gouvernement du Bénin à l'Agence Béninoise pour l'Electrification Rurale et la Maîtrise d'Energie (ABERME). La mission de Jean-Francis TCHEKPO, le Directeur général de l'ABERME, est claire, mais n'est pas des plus simples: sortir les zones rurales de l'obscurité. Et depuis sa nomination en 2016, il s'emploie à mettre en œuvre la vision du Président de la République, Patrice Talon. Cinq ans après, le moins

qu'on puisse dire est que les fruits ont tenu la promesse des fleurs. Retour sur les performances de l'ABERME sous la direction de Jean-Francis TCHEKPO.

ELECTRIFICATION RURALE

L'électrification rurale est l'une des principales missions de l'ABERME. Ainsi, dans sa volonté de sortir du noir les localités non-urbaines, Jean-Francis TCHEK-PO et son équipe, sous la supervision de son ministre de tutelle, Jean-Claude Dona HOUSSOU, se sont évertués à doter lesdites localités de lumière. Conscients de la délicatesse et de la noblesse de leur mission, Jean-Francis TCHEKPO et ses collaborateurs ont su mobiliser toutes les énergies constructives impératives et ont travaillé en synergie d'actions pour obtenir le résultat appréciable que l'on observe aujourd'hui. L'enjeu était de taille et le défi valait la peine d'être relevé au regard du triste passé qu'a connu ce secteur sensible : celui de l'énergie pour ne pas le nommer.

Partis de 11 localités électrifiées avec le raccordement sur le FER en 2016 pour 2450 ménages et 12.250 populations impactées, le DG/ Aberme et ses "lieutenants" ont réalisé des performances qui marqueront pendant longtemps les populations des zones rurales. Puisqu'à partir de 2017, le nombre de populations impactées est passé à 27.750, 65.550 en 2018 pour atterrir à 159.550 en 2020 avec 144 localités rurales dont 27410 ménages sortis de l'obscurité. En ce qui concerne l'électrification réalisée avec l'appui des ressources extérieures, 74.950 populations impactées vivant dans 67 localités conjuguent au passé les longues nuits d'obscurité vécues. Car elles jouissent désormais l'énergie électrique à plein temps. Une prouesse inédite pour les observateurs et une utopie transformée en

Renaud Accrombessi

réalité pour de nombreuses populations rurales grâce à la volonté politique, lorsqu'on se remémore encore les difficultés du précédent régime à assurer l'autonomie énergétique en milieu urbain avant d'aborder la problématique des zones rurales.

Ce qui est impressionnant et qu'il convient de préciser, c'est le taux d'exécution de ses différents projets. De 2016 à 2020, aucun chantier n'a été abandonné pour une quelconque raison. C'est devenu le leitmotiv depuis cinq ans : il n'y aura pas d'éléphant blanc sous la rupture. A preuve, pour un montant global de 18.215.549.781 francs Cfa, 181 localités dont 42.400 ménages et 234.500 personnes sont impactées selon un taux d'exécution estimé à 96%. Que personne ne s'y méprenne. Voilà l'impact que le management du ministre Jean-Claude Dona Houssou ajouté à la compétence doublée de détermination du directeur général Jean-Francis Tchekpo et de ses collaborateurs a eu sur la réalisation des différents projets.

Il convient de souligner que plusieurs autres activités ont été réalisées sur financement du Budget National. Il s'agit de:

- l'achèvement des travaux d'éclairage par système solaire photovoltaïque des centres de santé des localités d'Akassato, de Rifo de Niorosson, de Détèkpa;
- la réalisation des travaux d'éclairage par système solaire photovoltaïque des centres de santé de Logozohè, d' Aklampa et du collège d'Aklampa;
- la réalisation des travaux de raccordement de la localité d'Adjan

- au réseau électrique conventionnel;
- l'acquisition de matériels électriques (Câbles autoportés et Câbles Aster et IACM) pour le branchement des populations dans les localités rurales;
- le démarrage et poursuite des travaux de construction de la ligne HTA pour d'électrification de Vèyidji;
- ou encore l'acquisition de matériels solaires pour l'éclairage des infrastructures sociocommunautaires en milieu rural.

ENERGIES RENOUVELABLES

A en croire tous les spécialistes et autres experts du secteur, elles sont les énergies de l'avenir. L'ABERME n'entend pas rester en marge de cette technologie. Depuis quelques années, la structure a pris plusieurs initiatives sous le leadership éclairé du Ministre de l'Energie et du DG ABERME. Dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables, une kyrielle de chantiers ont été ouverts. Il s'agit notamment de la construction : des générateurs photovoltaïques autonomes l'alimentation en énergie électrique des centres de santé de Piami (Ségbana), Adrogbo (Lokossa), Gouti (Adjohoun) et Saloudji (Djidja) et du Lycée Technique Agropastoral de Bariénou (Djougou) pour une puissance cumulée de 23, 94 kWc avec une autonomie de 2 jours ; des centres d'information et de récréation photovoltaïques dans les localités de Itagbèbi, Attogbo, Aglamidjodji, Gaounga pour une capacité totale de 30,240 kWc avec une autonomie

de 2 jours pour l'alimentation en énergie électrique de plateformes multiservices; de trois (03) bio digesteurs communautaires pilotes dans les communes de Zè, de Dassa-Zoumè et de Kandi pour une capacité totale de 120 m3 avec tous les ouvrages connexes pour le compostage et la fourniture de l'eau pour une énergie de cuisson propre aux ménages ; de systèmes de pompage solaire photovoltaïques dans les localités Tokpa-Gbédji (Allada), Lanmanou (Dassa), de Tozounmè (Lokossa) et de Vossa-Gbanlin (Ouèssè) pour une puissance cumulée de 47,88 kWc pour réduire le coût de revient de l'eau potable. S'y ajoutent l'installation de vingt (20) chauffeeau solaires dans les centres de santé et maternité de Ségbana, Kouandé, Matéri, Kpomassè, Toffo, Zè, Tchaourou, Dassa-Zoumé, Onklou, Ouaké et Pobè; et enfin la fourniture et l'installation de kits solaires SHS au profit de certains ménages ruraux. Des initiatives louables qui permettront, avec cette diversification des sources, de sortir progressivement les localités rurales de l'obscurité.

MAITRISE D'ENERGIE ET LA PROMOTION DE L'ELEC-TRIFICATION PAR SYSTE-ME SOLAIRE AU SEIN DES MENAGES ET STRUCTURES

Attendu sur l'épineuse question de la maîtrise d'énergie et la promotion de l'électrification par système solaire au sein des ménages et structures, le Directeur général de l'ABERME aura déjoué les pronostics de ses détracteurs et autres nostalgiques du pouvoir défunt. Les résultats sont éloquents et, dit-on, comblent de satisfaction le chef de l'Etat Patrice TALON dont la rigueur et la recherche permanente de résultats sont les valeurs les mieux partagées à l'ABERME.

L'une des clés qui expliquent la formidable réussite de Jean-Francis TCHEKPO la tête de l'ABERME réside dans son flair hors du commun. A la surprise générale, tel un révolutionnaire, cet ingénieur en génie électrique avait misé sur l'énergie solaire. Cette option a permis de réaliser à des coûts raisonnables, avec une importante marge d'économie comparativement à l'énergie classique, d'importants travaux ces dernières années.

Ainsi, dans le domaine de la maîtrise d'énergie en 2020, on peut citer l'acquisition de: 2300 lampes efficaces à faible consommation pour la promotion de l'efficacité dans les ménages : 345 lampadaires LED efficaces pour la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique dans l'éclairage public ; et 45 lampadaires solaires LED pour l'éclairage de certaines localités rurales des zones frontalières. Sans oublier la fourniture et l'installation de climatiseurs individuels efficaces pour la mise en œuvre de l'efficacité énergétique au niveau du siège de l'ABERME et l'installation de 500 lampadaires LED efficaces à basse consommation dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'efficacité énergétique dans certaines communes du Bénin.

Au nombre des autres activités menées dans le cadre de la maîtrise d'énergie, toujours en 2020, on compte : le traitement de dix (10) demandes de certificat de performance énergétique sur la plateforme GUCE et la délivrance de six (06) certificats de performance énergétique ; la participation à des émissions d'explication du contenu du décret fixant les normes minimales de performance énergétique et le système d'étiquetage en



République du Bénin sur les chaînes de radios et de télévisions; et enfin la formation et la sensibilisation de 1000 artisans électriciens sur les normes minimales de performance énergétique et le système d'étiquetage en République du Bénin.

Dans ce même secteur. l'année 2019 a enregistré le démarrage des travaux de remplacement des anciens lampadaires énergétivores par 300 lampadaires conventionnels efficaces pour la réhabilitation de l'éclairage public dans les communes de Ouidah, Sèmè-Kpodji, Abomev. Za-Kpota, sa-Zoumè et de Glazoué ; le démarrage des Travaux d'acquisition et d'installation de 35 lampadaires solaires pour l'éclairage des localités rurales ; le démarrage des travaux d'électrification par système solaire de quatre (04) postes avancés de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABEGIEF) dans les localités frontalières. Il s'agit des Unités Spéciales de Surveillance des Frontières (USSF) de Iwoyé (Commune de Kétou), de Towé (Commune de Pobè), de Kabo (Commune de Tchaourou) et de Worou-Ouré-Kparou (Commune de Pèrèrè); le démarrage des travaux par système solaire photovoltaïque de trois (3) centres de santé et collège des localités rurales. Il en est de même du centre de santé de Vossa (commune de Ouèssè) et du centre de santé de N'Dahonta (commune de Tanguiéta), et du Lycée Technique et Commercial de Kandi ; des travaux d'électrification et de pompage solaire à l'orphelinat de Hêkanmè Commune de Zè ; l'installation de système de pompage solaire de 04 Adductions d'eau villageoise (AEV) en milieu rural dans les localités de Akpéchi (commune de Sakété), de Tré (commune de Dassa), de Kpakpaza (commune de Glazoué) et de Ottola (commune Savalou); le démarrage des travaux d'acquisition et d'installation de 10 chauffe-eau solaires dans les centres de santé des localités de Akassato centre (Commune d'Abomey-Calavi), de Kpakpaza (Commune de Glazoué), de Ottola (Commune de Savalou), de Bantè et de Karimama. Il est prévu pour chaque centre de santé l'installation d'un chauffe-eau solaire de capacité 300 litres. On retiendra également le démarrage des Travaux d'installation de système de pompage solaire photovoltaïque pour les forages des localités de Dohodji (commune de Toviklin) et de Ita-Soumba (commune de Ifangni); l'installation de 12 lampadaires solaires acquis par l'ABERME : le démarrage des travaux d'électrification par système solaire des centres de santé de la localité de Dogo dans la commune de Kétou et de Kikélé dans la commune de Bassila ; l'électrification par kits

solaires du village de Kassèhlo (Djidja) financé par le Conseil de l'Entente.

Pour l'année 2018, les travaux d'installation de systèmes de pompage solaire PV pour des forages des localités de Iwoyé, de Vidjinnatoun et de Aïdjesso et l'assainissement des trois sites ; l'alimentation en énergie solaire des relais de communication de la Police Républicaine installés dans les Centres émetteurs de l'ORTB et de Bénin Télécom SA dans les localités de Kaboua et Bantè; les travaux de réhabilitation des systèmes de pompage solaire des châteaux d'eau des localités de Alafia et de Dasso.

On retiendra également en matière d'énergie en 2018, l'installation de lampadaires solaires pour l'éclairage de certaines localités rurales du Bénin au niveau des AEV de Dani, de Vidjinnatoun, de Iwoyé, de Aïdjesso et du Centre d'Accueil et de Transit des Enfants de la Police Républicaine à Akpakpa, de l'Unité Spéciale de Surveil-



lance des Frontières de Towé, (iii) des places publiques de Alègléta, de Akomiya de Agla-Kanglouè et de Glazoué centre ; l'éclairage par système solaire photovoltaïque de 5 centres de santé des localités de Koto, de Yagbo, de Bétécoucou, de Djagballo et de l'Île d'Agonvè ; la réhabilitation de 2 systèmes de pompage solaire photovoltaïque réalisés dans le cadre du projet 24 villages solaires des localités d'Alafia dans la Commune de Savè, et de Dasso dans la Commune de Ouinhi.

L'ABERME est aussi intervenue en 2018 sur le plan de la protection de l'environnement à travers le Reboisement compensatoire dans le cadre de la mise en œuvre du PGES des Projets de l'ABERME. Cette activité de reboisement a été exécutée en collaboration avec l'Inspection forestière de chaque commune concernée. Ainsi, de commun accord avec lesdites Inspections forestières, 5.000 plants (tecks + mélina) ont été mis en terre à Zogbodomey, et 5.000 plants de mélina sur le site de N'dali.

Il y a eu également remplacement de 1500 plants à Glazoué et de 2000 plants à Batia.

Enfin, il n'est pas superflu de préciser que la mission de l'ABERME est à but social. Le coût de production de l'énergie étant très élevé, donc impossible à supporter par les ménages ruraux, l'Etat est ainsi obligé de subventionner l'accès à l'électricité dans lesdites zones. Cette option hautement sociale a permis aux populations de s'abonner à la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE). Plusieurs milliers de branchements ont été faits depuis 2016 à la grande satisfaction des populations qui en redemandent.







Le Dg /Apiex à propos de l'industrialisation du Bénin

Laurent Gangbès expose la vision du gouvernement

Des conditions souples et attrayantes pour accompagner les investisseurs à s'installer durablement



Dans un entretien accordé à un organe de presse de la place, le Directeur Général de l'Agence de promotion des investissements et des exportations (Apiex) monsieur Laurent Gangbès a expliqué de long en large la nouvelle dynamique que le gouvernement du Président Patrice Talon entend imprimer au secteur productif national pour, à terme, constituer un tissu industriel pouvant contribuer à enclencher le développement du pays.

...Nous voulons aujourd'hui transformer les produits que nous récoltons dans notre pays,...nous ne voulons plus exporter la création de valeurs à l'extérieur.... nous ne voulons plus que les emplois générés par la transformation de ces produits soient ailleurs mais plutôt dans notre pays....»

C'est par ces propos que le DG Laurent Gangbès annonce les nouvelles mesures que le gouvernement du président Patrice Talon entend instaurer pour susciter l'engouement chez les investisseurs qui nourrissent l'ambition d'implanter des industries pour accompagner le développement du Bénin. Pour le Dg/Apiex, le chef de l'Etat, le président Patrice Talon a jugé de la nécessité de donner un souffle supplémentaire aux actions déjà menées pour susciter la création et l'installation des entreprises à travers trois axes.

D'abord, l'Etat va rentrer dans le capital des entreprises dans les secteurs identifiés comme prioritaires et les accompagner. C'est-à-dire que l'Etat va se doter d'outils qui vont lui permettre en fonction des industries, en fonction de la demande du secteur privé, en fonction de l'intérêt pour l'Etat en termes de création de valeur,

en termes de création d'emplois de mieux les soutenir. « ...Ensuite, il faut rappeler qu'un certain nombre de réformes ont été faites en ce qui concerne le code investissements. des L'Etat a également pris une loi pour la Zone Spéciale Économique de Glo-djigbé. Cette loi doit permettre l'installation dans les conditions intéressantes en termes de fiscalités, en termes d'exonération de charges pour un certain nombre d'industries... » a rappelé le Dg/Apiex. A ce niveau, point besoin de sortir d'une grande école de management ou de commerce pour comprendre que c'est une véritable aubaine s'offre aux investisseurs et chefs d'entreprises qui désirent élargir leur secteur tertiaire encore à l'étape embryonnaire dans notre pays.

Le troisième dispositif, c'est la loi sur le partenariat public-privé, cette loi permet à l'Etat de rentrer dans le capital de certaines sociétés. L'avantage ici c'est qu'en cas de risques, l'Etat amortit les chocs de manière à réduire les difficultés, avec le privé qui, seul, pourrait tomber dans une situation de faillite.

Il ne serait pas exagéré d'affirmer qu'avec un tel mécanisme, en matière d'amélioration du climat des affaires, il n'y a pas "meilleur package", qu'on puisse offrir aux investisseurs et tout le mérite revient au gouvernement du président Patrice Talon. Et ce n'est pas fini. Pour qui connaît le chef de l'Etat méticuleux sur les détails, des instructions ont été données afin qu'aucun grain de sable ne vienne enrailler le processus. C'est pourquoi un accent particulier a été mis sur tout ce qui constitue des facteurs de risque qui empêchent et limitent l'arrivée des industries dans le pays. Il s'agit, entre autres, des conditions d'accès au crédit, les conditions d'accès à la garantie, les conditions de structuration financière des projets pour susciter la création d'industries au Bénin. Des explications du DG Apiex, il convient de retenir que ces nouvelles orientations arrangent les investisseurs. C'est pourquoi Laurent Gangbès convaincu de la démarche du gouvernement la porte avec toute la détermination qui convient.

Voilà qui est clair. L'engagement du Chef de l'Etat et de son gouvernement pour l'éclosion et l'épanouissement des industries n'est plus à démontrer. Les multiples conditions confortables révélées par le Dg/Apiex en disent long. Du reste, l'on a qu'à souhaiter que les investisseurs désireux d'accompagner le développement amorcé en 2016 manifestent le désir de se faire accompagner afin de réaliser leur rêve.

Frédéric Mahougnon Adounvo















RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Factures Normalisées de la Direction Générale des Impôts (DGI)

Une réforme majeure qui sécurise les ressources de l'Etat

Tout savoir sur le MECeF, le e-MECeF et le Numéro Vert

Le Bénin, en avril 2016, affichait un taux de croissance insuffisant, volatile et était confronté aux exigences de développement dont la problématique de la croissance démographique et ses corollaires. Il apparaissait donc clair, pour l'équipe conduite par le Président Patrice TALON, que l'économie béninoise ne pouvait résister aux chocs dans ce contexte de fluctuations et de déficits. D'où la nécessité de mettre rapidement en place les mécanismes nécessaires favorables à une économie résiliente et capable de prospérer face aux facteurs endogènes et exogènes défavorables.

FACTURES NORMALISÉES Outil de bonne gouvernance des entreprises Levier idéal pour la contribution des populations à la construction du pays WINDERS SELECTIONS Direction Cénérale des Impôts du Bénin MECEF e-MECEF

Depuis son avènement, le Gouvernement du Bénin a fait le pari de compter avant tout sur sa capacité à mobiliser et à sécuriser les ressources intérieures. une condition sine qua none pour continuer à tenir ses engagements de facon durable. Des efforts se sont intensifiés sur le fonctionnement des administrations et Institutions, sur le paiement des salaires et de dettes, ainsi que sur les investissements. Pour tenir ce pari, des réformes sont entreprises dans différents domaines dont la collecte et la sécurisation des ressources. Une dynamique insufflée par le Ministère de l'Economie et des Finances, et qui a abouti à la dématérialisation des procédures de paiement dans l'administration publique.

Dans ce cadre et sous l'impulsion du Ministre de l'Economie et des Finances, Romuald WADAGNI, la Direction Générale des Impôts a opéré, au cours de l'année 2017, une grande restructuration dans son organisation et son fonctionnement afin de faire face aux nouveaux défis qui s'imposent à elle.

Ainsi, est-il apparu nécessaire, entre autres actions, d'intervenir au cœur de l'activité économique en rendant obligatoire désormais la délivrance de factures sécurisées. C'est la Réforme des factures normalisées et la plus importante d'ailleurs. Un outil désormais indispensable au contribuable béninois dans ses transactions, en vue de prendre part, lui aussi, à la croissance économique tant prônée. Cette réforme est conduite avec dextérité par Nicolas YENOUSSI, première autorité de l'Administration fiscale béninoise.

LA RÉFORME DES FACTURES NORMALISÉES : GENÈSE, OBJECTIFS ET AVANTAGES

LA GENÈSE

Depuis très longtemps, peu d'entreprises contribuent à la majeure partie des charges publiques. Cette situation met en difficulté les bons contributeurs dans un environnement économique concurrentiel où la fraude s'est érigée en norme. Soucieux de rendre tous les contribuables égaux devant l'impôt et dans le but d'élargir l'assiette fiscale, La Direction Générale des Impôts (DGI) s'est donc engagée dans une série de réformes visant la modernisation des procédures fiscales. Ainsi, le Gouvernement du Bénin, en son Conseil des Ministres du 27 septembre 2017, a décidé de lancer la Réforme des factures normalisées, parce que le pays perdait beaucoup de devises avec la facturation manuelle. Cette réforme est déjà mise en place dans plusieurs pays et actée en République du Bénin par les lois des finances pour

les exercices 2018, 2019 et 2020.

La phase pilote est lancée le 30 mars 2018, par la Direction Générale des Impôts (DGI) et a permis d'expérimenter la réforme sur une centaine d'entreprises assujetties à la TVA.

OBJECTIFS ET AVANTAGES

L'un des objectifs visés par la Réforme de la facture normalisée est la lutte contre la concurrence délovale entre opérateurs économiques et surtout la lutte contre la fraude sur la TVA (Taxe sur Valeur Ajoutée) qui est collectée mais pas toujours reversée. La conséquence de ces actions conduit inexorablement à l'augmentation des recettes fiscales sans qu'il n'y ait augmentation du taux d'imposition. Elle offre aussi aux entreprises, d'une part, un outil de gestion et de contrôle interne et, d'autre part, une authenticité et une intégrité des opérations de vente ou d'achat.

La réforme facilite enfin le rétablissement de la confiance entre l'administration fiscale et les entreprises qui bénéficieront de moins de présence des inspecteurs des impôts dans leurs locaux puisque les informations recherchées sont directement disponibles dans une base de données à la DGI.

Sur demande adressée au

DGI, la bonne délivrance des factures normalisées est gratifiée par la prise en charge par l'Etat d'un montant forfaitaire regroupant le coût des machines et leurs frais d'installation (utilisateurs ayant acquis les machines). Ce remboursement forfaitaire, accordé sur la base d'un rapport annuel d'utilisation effective des machines électronique de facturation, se fait sous la forme d'un crédit d'impôt sur le revenu, étalé sur trois (03) années d'utilisation effective.

Pour stimuler les entreprises à adopter ce mode de facturation qui comporte des avantages certains pour les deux parties, l'administration fiscale propose mieux et envisage un remboursement rapide sur une année pour soulager la trésorerie des entreprises. Le cadre est ainsi créé pour étendre son utilisation à tous les contribuables. Grâce à cette réforme, l'environnement des affaires est plus attractif avec à la clé le respect du droit des consommateurs.

PRÉSENTATION DES MOYENS DE DELIVRANCE DES FACTURES NORMALISÉES

Une facture normalisée est une facture qui comporte, outre les mentions classiques, des éléments de sécurité de la DGI (le Numéro d'Identification de la Machine (NIM), la signature et le code électronique).





Elle peut être délivrée soit par une Machine Électronique Certifiée de Facturation (ME-CeF), soit par le biais d'un espace privé hébergé sur une plateforme web (virtuelle) de la DGI.

Les premières machines sont entrées en activité depuis le 30 mars 2018, avec quelques entreprises assujetties à la TVA. Il y en a deux sortes : les Unités de Facturation (UF) qui sont de petites machines autonomes fonctionnant pour des contribuables qui n'ont pas encore un système de facturation et les Modules de Contrôles de Facturation (MCF) pour des entreprises un peu plus structurées avant déjà un logiciel ou système de facturation.

Le e-MECeF est une plateforme virtuelle permettant d'émettre des factures normalisées en ligne. Pour avoir un compte e-MECeF, il faut faire une demande de création de compte sur le site https://e-mecef.impots. bj.

OBLIGATION DE DÉLIVRANCE DE FACTURES NORMALISÉES

MECEF ET e-MECEF, UTILISATEURS ET SUPPORTS COMPATIBLES

L'entrée en vigueur des factures normalisées a bénéficié d'une communication sans précédent. Après sa phase pilote lancée le 30 mars 2018, la généralisation a été progressive dans le temps. Il a été question d'inclure toutes les grandes entreprises avant de l'étendre, quelques mois après, à toutes les moyennes entreprises.

Ensuite, est venue l'étape de prendre en compte toutes les professions libérales et tous les prestataires quels que soient leur taille ou leur régime d'imposition.

Enfin, la généralisation a concerné, depuis le 1^{er} juillet 2021, toutes les micros et petites entreprises qui n'étaient pas encore touchées par la réforme à travers la note circulaire N°504 MEF/CAB/SGM/DGI/DLC-DPSE en date

du 23 avril 2021 et rendant obligatoire la délivrance des factures normalisées à toutes les personnes physiques ou morales relevant du régime de la Taxe Professionnelle synthétique (TPS).

Les contribuables concernés peuvent délivrer leurs factures normalisées à partir des machines physiques ME-CeF. Ils peuvent aussi se faire créer un compte e-MECeF via la plateforme (https://e-mecef.impots.bi) pour émettre des factures normalisées en ligne. La plateforme e-MECeF est compatibles avec l'ordinateur, le téléphone Android et la tablette. Cette plateforme autrefois exclusivement destinée aux consultants indépendants (Professeurs, Ingénieurs...) et aux prestataires individuels (Avocats, Huissiers, Géomètres, Notaires, Architectes) pour ne citer que ces professions libérales, est aujourd'hui à la disposition de toutes les entreprises qui désirent y avoir un compte.

Cette décision de la Direction Générale des Impôts est une justice rendue aux consommateurs qui avaient du mal à savoir si réellement les TVA collectées chez eux sont effectivement reversées. Une nouvelle approche qui, non seulement favorise la traçabilité des opérations mais participe de la sécurisation des recettes et empêche la fuite de recettes. L'Etat et le consommateur s'en sortent tous gagnants. Désormais, les entreprises concernées qui ne vont pas délivrer de factures normalisées à leurs clients, sont passibles de sanctions, conformément à la loi.

LES SANCTIONS

En effet, tout contrevenant aux dispositions de la réforme s'expose à des sanctions prévues par la loi, en l'occurrence le Code Général des Impôts (CGI).

A ce propos :

 toute personne soumise à l'obligation d'utiliser les machines électroniques certifiées de facturation, qui vend des biens et des services sans délivrer une facture normalisée établie, est passible d'une amende égale à dix (10) fois le montant non facturé. Cette amende ne peut être inférieure à 1.000.000 de FCFA par facture non-délivrée;

- en cas de récidive, l'amende est de vingt (20) fois le montant pour lequel la facture normalisée n'a pas été délivrée, avec un minimum de deux millions (2.000.000) de francs de CFA par facture non-délivrée. Dans ce cas, l'amende est appliquée cumulativement avec une fermeture administrative de trois (3) mois ;
- la fermeture administrative devient définitive si l'entreprise récidive une deuxième fois;
- les sanctions sont également applicables à toute personne qui fait une transaction imposable et délivre une facture électronique de valeur ou de quantité minorée;
- les sanctions sont également applicable à toute personne qui cause un dysfonctionnement à la machine électronique certifiée de facturation ou au système de facturation électronique;

Les sanctions ne font pas obstacle ni au paiement de la TVA éludée, ni aux poursuites pénales contre le contribuable concerné.

Les fournisseurs de système de facturation électronique qui ne satisfont pas à l'obligation d'homologation sont passibles d'une amende de cinq millions (5.000.000) de francs CFA. La même sanction est applicable aux entreprises qui ont développé leur propre système de facturation électronique sans avoir satisfait à l'obligation d'homologation.

La Direction Générale des Impôts, dissuasive, dispose également d'équipes en permanence aux trousses des contribuables indélicats, avec des descentes inopinées, pour appréhender les contrevenants.

Cette réforme qui vient bouleverser le monde des transactions, manuel jusqu'à un passé récent, n'est pas fait que d'obligations à l'encontre du contribuable. Le Directeur Général des Impôts, à travers son dynamisme, son sens de l'innovation, sa disponibilité, et sa qualité d'écoute des contribuables, a joué sa partition à travers l'organisation d'une série d'activités qui visent, non seulement à ancrer la réforme dans les bonnes pratiques comptables, mais aussi à susciter l'intérêt des contribuables.

UNE STRATÉGIE DE COM-MUNICATION BIEN RODÉE

LES JEUX TOMBOLA : CONSERVER SES FACTURES NORMALISÉES POUR GA-GNER DE GROS LOTS

Pour susciter l'engouement des contribuables à adhérer à la réforme et s'assurer d'avoir porté loin la réforme de la facture normalisée, la Direction Générale des Impôts n'a pas lésiné sur les moyens. Elle a mis en place une stratégie commerciale peu commune à une structure étatique et associer la presse dans toutes ses composantes à travers des conférences de presse, des débats sur les radios et chaînes de télévision, des spots publicitaires ainsi qu'une sollicitation à fond des réseaux sociaux.

Dans sa stratégie d'approche de la cible, la DGI a adopté une politique commerciale bien rodée qui consiste à susciter l'intérêt, aussi bien des entreprises que des consommateurs en proposant des lots à gagner. En effet, avec l'appui technique de la Loterie Nationale du Bénin (LNB), et sous la supervision d'un huissier de justice, un jeu tombola est organisé sur toute l'étendue du territoire national. Les tirages sont hebdomadaires et font gagner des lots aux détenteurs de factures normalisées dont les numéros sont tirés au sort. Ce sont des lots allant de 20 000 FCFA à 200 000 FCFA, chaque semaine, et deux (02) lots de 500 000 FCFA, chaque mois, qui sont distribués aux heureux gagnants. Le bouquet, c'est un super lot annuel de deux (02) voitures d'une valeur de 25 000 000 chacune.

Dans l'optique de mieux informer toujours les populations sur la réforme des factures normalisées, des journées portes ouvertes sont organisées.

LES JOURNÉES PORTES OU-VERTES POUR INFORMER DAVANTAGE

La Direction Générale des Impôts du Bénin (DGI), sous la houlette de son premier responsable Nicolas YENOUSSI, a tenu le pari de l'organisation des Journées Portes Ouvertes sur l'esplanade de la Place de l'Etoile Rouge à Cotonou et sur la place Tabéra à Parakou, respectivement du jeudi 17 au jeudi 24 juin 2021 et du 12 au 16 juillet 2021. A travers cette initiative. la DGI est allée à la rencontre des contribuables, consommateurs, chercheurs, étudiants, fiscalistes et le grand public, pour présenter la réforme de la facture normalisée dans toutes ses dimensions. C'était aussi l'occasion d'ameneer les contribuables à l'acquisition de leurs machines certifiées et à la création de leurs comptes e-MECeF. Ce fut également une opportunité pour sensibiliser les associations de consommateurs sur le renforcement de leurs activités dans le domaine spécifique de la facturation.

Enfin, les équipes de la DGI se sont prêtées aux différentes questions des visiteurs. Pour clôturer cette activité qui a drainé du monde, des lots ont été remis à certains gagnants de la tombola de la facture normalisée.

UN NUMÉRO VERT POUR ÊTRE À L'ECOUTE DES CONTRIBUABLES

Les journées portes-ouvertes ont permis de faire découvrir à la population, le nouveau numéro vert de l'administration fiscale béninoise. Ce nouveau dispositif mis en place, vient combler le déficit d'informations et mettre fin à la désinformation fiscale autrefois difficile à vérifier. Désormais, l'information est à portée de main gratuitement et les contribuables ont la possibilité de se faire entendre. Le numéro vert dédié est le 90 19 00 00 et coûte zéro (0) francs CFA.

Collaboration Extérieure

Abomey-Calavi

Le Maire Angelo Ahouandjinou affiche un bilan élogieux

Vendredi 05 Juin 2020. Angelo Ahouandjinou, inscrit en troisième position sur la liste du parti Union Progressiste dans l'arrondissement de Godomey devient le premier citoyen de la commune d'Abomey-Calavi. Ce fut une surprise totale qui a coupé le souffle à certains acteurs politiques qui ne le voyaient pas venir, et se demandent s'il peut réussir la mission. Après un peu plus d'un an gouvernance, Angelo Ahouandjinou, aura défié tous les pronostics en relevant les premiers défis avec méthode, un pragmatisme de tous les instants et une efficacité qui clouent le bec à ses détracteurs.

A l'heure du bilan pour la première année de gouvernance, on voit aisément qu'il est bien conscient de l'enjeu et des problèmes que rencontrent les populations dont il a la charge.

Quand on connaît les scandales passés qui ont entaché la crédibilité des gestions antérieures, il est aisé de comprendre pourquoi le jeune Maire marche sur des œufs et fait tout son possible pour ne pas inscrire son nom dans les livres de la honte de cette commune. Pour le moment, sa stratégie lui réussit bien et



Angelo Ahouandjinou, Maire d'Abomey-Calavi

on ne peut que lui souhaiter de rester dans cette lancée pour continuer à mériter la confiance placée en lui par son parti, l'union progressiste et au- delà, le Chef de la mouvance à laquelle il appartient.

Loin de nous l'idée de faire un bilan flatteur des actions et réalisations du Maire Angelo Ahouandjinou qui forcent l'admiration de toute la population et rassurent que le reste du mandat est bien prometteur. Mais on peut citer entre autres :

- La remobilisation de toute l'administration communale
- La dynamisation des commissions permanentes de la mairie au

service du réel développement de la commune

- La dynamisation de l'administration communale pour une bonne performance administrative à travers des formations, l'évaluation du PTA et le redéploiement du personnel pour un service de qualité aux usagers
- L'organisation des états généraux des citoyens pour le développement soutenu de la commune : un document boussole pour booster le développement de la commune
- L'identification des réserves administratives et leur retour dans le

- patrimoine communal, ce qui garantit la sécurisation foncière
- La gestion participative, la disponibilité à servir la population et l'écoute attentive de ses administrés
- Le renforcement des partenariats pour la mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des projets de développement.

Les premières actions permettent de croire en un avenir meilleur mais il reste à foncer encore un peu plus pour que Calavi puisse connaître un développement intégral avec la participation de tous.

Eric Comlan Djékpé

Démarrage des activités du PACOFIDE au Bénin

Le développement des filières ananas et anacarde en ligne de mire









Les activités du Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières Agricoles et à la Diversification des exportations (PACOFIDE) ont officiellement démarré depuis le 18 Mai 2021. C'est le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Gaston Cossi Dossouhoui qui a lancé cet événement historique à Novotel Hôtel à Cotonou, en présence de Abelle DOSSOU-HOUESSOU qui a désormais la lourde responsabilité de mener à bien les objectifs assignés au PACOFIDE

Doté d'un budget faramineux de 160 millions de dollars US, soit environ 94 milliards de Francs CFA, financés par la Banque Mondiale, ce projet vise entre autres à accroître la productivité et l'accès aux marchés d'exportation pour plusieurs chaînes de valeur agroalimentaires au Bénin, notamment l'anacarde et l'ananas. Il sera donc question pour la coordonnatrice du PACOFIDE de

relever des défis majeurs tels que l'amélioration de la balance commerciale du Bénin et des revenus nets des acteurs des chaînes de valeur provenant des ventes de leurs produits ; l'augmentation des emplois créés par les acteurs intervenant dans les chaînes de valeur ciblées et l'augmentation des recettes fiscales du Bénin. Comme cibles privilégiés du PACOFIDE on peut citer les opérateurs

économiques intervenant dans les activités de production, de transformation, de stockage, de transport et de commercialisation des chaînes de valeur, les jeunes et les femmes dans leurs rôles d'entrepreneurs ou d'employés de fermes commerciales. Au regard de ces considérations on peut admettre sans équivoque que le PACOFIDE est un projet d'une importance capitale pour le dévelop-

pement du Bénin car il a été pensé pour produire efficacement et en qualité avec la maîtrise du marché. Conscient que l'objectif principal du PACOFIDE est de faire du Bénin une puissance agricole telle que défini dans le programme d'action du gouvernement 2021-2026, la coordonnatrice est plus que jamais résolue afin de pérenniser les acquis du secteur agricole en produisant des résultats probants au cours des prochaines années. D'ici l'horizon 2026, le PACO-FIDE émerveillera les partenaires qui y ont cru.

Stephane Ahinouhossou

COMMUNIQUE DE PRESSE



La 4eme édition du Bénin Investment Forum se tiendra les 26 et 27 Août 2021 en présentiel sous le thème « Bénin terre de vos projets ». Moment très attendu par l'ensemble des acteurs économiques, le forum vise à faire découvrir, échanger et partager les nouvelles dynamiques économiques de la République du Bénin.

Ce forum économique représente une plateforme transactionnelle unique et multipartite destinée à accélérer les investissements au Bénin. Le Benin Investment Forum est dédié à l'avancement des projets au Bénin jusqu'à des étapes bancables, à la levée de capitaux et à l'accélération de la clôture financière des transactions. Le Bénin Investment Forum depuis 5 ans est en train de construire une voie rapide vers un développement économique durable et inclusif en Afrique.

Le Bénin Investment Forum sera un espace de panels de haut niveau présentant les opportunités d'investissement au Bénin dans tous les secteurs d'activités, les mesures incitatives offertes par le gouvernement béninois, alternant avec des sessions de networking, deal-rooms dédiées à des projets d'investissements. À la suite des deals-rooms, un dispositif de suivi des transactions du Bénin Investment Forum sera activé pour susciter l'intérêt des investisseurs et permettre un rapprochement optimal entre investisseurs et projets.

L'objectif principal de ce grand forum consiste non seulement à mobiliser les investisseurs publics et privés afin de mettre en place un pipeline de projets solvables mais aussi à conclure des transactions structurantes. Ce sera également l'occasion d'amener les partenaires à s'engager et à agir efficacement en vue de faciliter davantage les investissements en République du Bénin. Les activités principales du Bénin Investment Forum se présenteront comme suit:

 Des séances interactives entre les investisseurs porteurs de projets et les représentants des institutions publiques (B-to-B et B-to-G)

- La mise en place d'un espace transactionnel (Deal Room) dans le but de promouvoir le financement de projets et la signature d'accords
- Le partage d'expériences d'experts nationaux et internationaux à travers des panels et ateliers qui permettront de répondre aux interrogations des participants
- Les visites d'entreprises et sites touristiques afin d'apprécier les opportunités du pays
- La rencontre d'affaires qui regroupera plus de 2000 participants permettra de:
- Promouvoir les avantages comparatifs du Bénin
- Mettre en place une plateforme transactionnelle qui aboutira à des intentions d'investissements exprimées et concrétisées
- Accroître et diversifier les Investissements Directs Étrangers (IDE)
- Vulgariser les réformes structurelles déjà mises en œuvre et futures pour rendre le climat des affaires encore plus attractif
- Mobiliser des fonds pour le financement de projets d'envergure
- Nouer de nouveaux partenariats et des alliances stratégiques

Les séances du Bénin Investment Forum seront animées en français et traduites simultanément en anglais. L'évènement proposera également des réunions virtuelles sécurisées en tête-à-tête avec les porteurs de projets et les investisseurs pour assurer des discussions approfondies.

Réservez la date dès maintenant pour ne pas manquer un des plus grands rassemblements d'investisseurs mondiaux et panafricains sur le continent.

Nous sommes impatients de vous rencontrer pour un autre évènement inédit.







Tourisme, Culture et Arts

La révélation en marche sous Patrice Talon Jean-Michel ABIMBOLA pose les piliers solides d'une économie basée

sur la culture et le tourisme

Le Bénin sous le président Patrice Talon est admiré de plus en plus par la communauté internationale. L'ambition de faire du secteur du tourisme, un véritable pilier de développement, créateur de richesses et d'emplois se concrétise avec méthode et efficacité. Aux moyens des gros investissements et des réformes pertinentesa opérées avec courage, des pions solides sont en train d'être posés pour une économie nationale basée sur l'agriculture et le tourisme en lien avec la culture et les arts.

A l'heure du bilan, le ministre Jean-Michel Abimbola a fait un tour d'horizon très riche de toutes les questions touchant les secteurs de la culture, du tourisme et des arts. Le potentiel touristique du Bénin, les atouts culturels, la restitution des biens culturels, la dynamisation des arts, le spécialiste de la question n'a occulté aucun point. Sur les tribunes de débat à lui offerts par les médias locaux et internationaux, l'homme a exposé à travers une démarche pédagogique la situation à l'arrivée du régime du Nouveau Départ en 2016, le contexte des actions menées dans les trois secteurs dont il a la charge avant de faire la lumière sur les projets phares et investissements majeurs faits par le Gouvernement dans le tourisme et le patrimoine. Invité sur les plateformes digitales de la Coordination Nouveau Départ Diaspora Bénin (CNDDB), il y a quelques semaines, il a évoqué les réformes structurantes dans le secteur touristique ; les actions majeures dans le sous-secteur des arts et de la culture sans occulter les premières retombées de l'action du PAG dans le secteur.

D'entrée de jeu, le Ministre Abimbola a rappelé qu'après le diagnostic du potentiel du Bénin, le Gouvernement du Président Patrice Talon s'est donné comme vision d'« amorcer la transformation struc-

turelle de l'économie du Bénin tout en renforcant la protection sociale et les conditions de vie de la population ». C'est dans cette optique qu'il a décidé de « faire du tourisme une filière de développement économique créatrice de richesse et d'emplois » et de « faire de la culture et des arts un levier du développement du tourisme ». Le principal enjeu a été, durant les cinq (05) dernières années, de structurer et de requalifier l'offre, d'engager un lourd investissement pour accroître rendre compétitive l'offre, d'entreprendre des réformes structurelles et de développer une main d'œuvre compétitive.

Abordant les projets phares et investissements majeurs dans le tourisme et le patrimoine, Jean-Michel Abimbola a indiqué avec des chiffres à l'appui, que le Gouvernement a réussi à positionner le Parc national de la Pendjari comme le parc Safari de référence de l'Afrique de l'Ouest. La délégation de gestion signée avec African Parks a permis d'assurer la conservation du parc, d'accroitre l'offre d'hébergement et de renforcer la sécurité et la surveillance autour de cette grande réserve animalière. Il a également mis en exergue les investissements structurants engagés sur le front des études d'assainissement, de régulation et de modernisation des prestations des

opérateurs touristiques à Ganvié, de développement des infrastructures communautaires pour des conditions incitatives au décollage du tourisme à Ganvié dans le cadre du projet de la réinvention de la Cité lacustre de Ganvié qui bientôt entame sa vitesse de croisière. Il en est de même pour la mise en œuvre du plan de gestion du site des palais royaux d'Abomey en attendant la construction du Musée de l'épopée des amazones et des rois du Danxomè à Abomey.

A Ouidah, le Gouvernement travaille sans bruit, a martelé le ministre Abimbola. Le vaste projet de reconstruction à l'identique de la cité historique de la traite négrière aboutit surement avec la réhabilitation complète de la maison de Brésil et la réhabilitation en cours du Fort portugais, la Place aux enchères, la Porte du non-retour, le Mémorial et l'arbre de retour de Zoungbodji, le bâtiment colonial et la construction du Musée international de la Mémoire et de l'esclavage. La station balnéaire en cours d'aménagement à Avlékété et la construction de la Marina de Ouidah ainsi que l'aménagement de la station balnéaire de PLM Alédio-Eldorado et celui de la « route des pêches » convainquent l'orateur de ce que Ouidah deviendra un grand pôle touristique. Outre les nombreux projets en cours dans la partie méridionale, la route des Tata est également mise dans le circuit touristique dans l'Atacora et région. Ces riches patrimoines restés longtemps inexploités et dont la mise en valeur préoccupe l'Exécutif depuis 2016.

Quand les grandes marques touristiques s'intéressent de plus en plus au Bénin

« Ceux qui ont des projets, que ce soit des Béninois de l'intérieur, de la diaspora ou des afro-descendants, nous suivons de près les projets pour accueillir et assurer leurs investissements. Le Bénin, à travers les réformes, va mettre en place une agence de promotion de tourisme, une agence de promotion de la destination Bénin. L'agence (Tour Opérateur) va travailler à faire connaître les atouts touristiques que nous avons au Bénin. Ainsi. les infrastructures nationales seront prisées. Ceci pour permettre à ce que les gens passent leurs vacances au pays au lieu d'aller à l'extérieur. » Ses propos du Ministre Abimbola ont fait renaître un grand espoir. Mieux, ils ont suscité un grand enthousiasme dans le cœur de ses compatriotes du Bénin et de la diaspora qui ont voulu mieux comprendre les opportunités qu'offre désormais leur pays à ceux d'entre eux qui voudront investir dans le secteur du



tourisme. Et à cette préoccupation, Jean-Michel Abimbola a laissé entendre que le Bénin est déjà devenu un terrain de convoitise pour les grandes marques touristiques. « Hilton Resort, Sofitel 5 étoiles, Golden Tulip, Club Med, Banyan Tree, Complexe All inclusive, voilà quelques grosses signatures qui montrent que notre pays n'est plus un petit pays en la matière ... »

Une industrie culturelle pour mieux révéler le Bénin

Abordant le secteur de la culture et des arts, le ministre Jean-Michel Abimbola a indiqué que les actions majeures entreprises dans le sous-secteur des arts et de la culture visent principalement à mettre en place une réelle politique de soutien aux vocations et talents artistiques et à développer des industries culturelles et créatives. Et durant les cing ans, elles ont porté sur la pose des bases d'une industrie culturelle, la création et l'opérationnalisation de la Galerie nationale, la réforme des d'administrainstances tion et la mise en œuvre de la stratégie de formulation pour la professionnalisation du secteur. Ainsi, pour parvenir à l'idée de la création d'une industrie culturelle, des stratégies sont en cours pour professionnaliser les acteurs culturels et artistiques, faire la promotion des talents à travers la formation et le recrutement des acteurs culturels afin de révéler la culture et les arts au Bénin et au reste du monde. Il est à noter qu'à cette kyrielle de réformes, s'ajoute la construction des arènes culturelles en vue de permettre aux artistes de vivre décemment de leurs métiers.

Face aux internautes dont le nombre ne cessait de croitre dans la salle de réunion virtuelle, Jean-Michel Abimbola n'a pas occulté la question de l'amélioration des conditions de vie des artistes. Interpellé par un internaute, l'homme qui s'est montré très préoccupé plus que tous par les conditions de vie des artistes, rassure que le Gouvernement du Président Patrice Talon travaille pour leur prise en charge à travers le projet Arch. Il ne veut pour preuve que l'appui remarquable apporté à l'ensemble des acteurs culturels et touristiques pour atténuer les effets de la pandémie de la Covid sur leurs acprofessionnelles. tivités L'opérationnalisation la maison de l'artiste et la professionnalisation vont contribuer à révéler les talents mais également à améliorer considérablement la situation des artistes, a laissé entendre le Ministre en charge de la culture dans son intervention. Il a également abordé la question du retour des biens culturels se trouvant en France avec des précisions sur les grands points marqués et donner toutes les assurances nécessaires aux compatriotes de la diaspora.

Les premières retombées de l'action du PAG dans le secteur

L'action du Gouvernement à travers le PAG « Bénin Révélé » a également produit des retombées dans le secteur du tourisme. Les investissements dans les infrastructures touristiques et les réformes dans le sous-secteur de l'hôtellerie et de la restauration ont propulsé l'image du Bénin qui aujourd'hui, apparaît comme une jeune fille nubile envié par de grands groupes hôteliers. C'est ce qu'on retient également de l'intervention du Ministre. Pour ce qui concerne les retombées socio-économiques, il a énuméré entre autres, la création des emplois au parc national de la Pendjari (1000 occasionnels sur le parc et 285 permanents dont 93% sont des ressortissants béninois, faisant du parc le plus grand employeur dans les parcs nationaux d'Afrique de l'ouest) et à Ouidah. Il y a également les appuis apportés aux communautés locales dont la construction d'un barrage pour le bétail à Matéri, d'un forage à Daga, de bassins et

d'étangs piscicoles, l'appui à une trentaine de cantines scolaires ; le financement de projets d'apiculture (63 apiculteurs) et plus de 30 écoles et plus de 1000 élèves par an bénéficient des actions sociales du parc.

Il a pour finir, rassuré que le Bénin est repositionné et révélé de par sa culture et ses arts. « Dans 2 à 5 ans, le Bénin occupera une place remarquable sur la scène touristique continentale. Le tourisme, la culture et les arts sont en passe de devenir des secteurs majeurs qui susciteront des vocations au même titre que les finances, l'économique, la planification » a-t-il conclu.

Pfc/MTCA

Dr Eric ADJA et Jean Martin Jaspers sensibilisent l'UAC



La salle Théodore Holo de l'école doctorale des sciences juridique, politique et administrative de l'Uac a servi de cadre le mercredi 07 Juillet 2021 à une séance d'échanges avec la communauté universitaire. Cette initiative du Dr Eric ADJA a permis aux participants de s'imprégner des enjeux dans cette nouvelle filière qu'est l'intelligence artificielle.

Organisée conjointement par le Centre de droit administratif et de l'Administration Territoriale (CeDAT) dirigé par le professeur Ibrahim Salami et l'Agence Francophone de l'intelligence Artificielle en Afrique (AFRIA), cette rencontre qui a connu la participation d'éminentes personnalités du monde universitaire, du ministère de l'intérieur du Bénin et de la France et des hauts gradés de la police républicaine, a levé un coin de voile sur les opportunités de formations et perspectives professionnelles de l'intelligence artificielle. Le Data Steward, Le Data Scientifique, Chief Data Scientifique, des juristes de

l'IA, consultants en IA sont entre autres, les métiers qu'offre cette filière du futur dont le conférencier Jean Martin Jaspers a invité les participants à s'y intéresser afin de décupler les startup au Bénin et d'ouvrir véritablement une nouvelle ère de l'économie numérique au Bénin. Parlant des pays comme le Singapour et la France, Jean Martin Jaspers a rappelé que les enfants dont les âges sont compris entre 4 et 6 ans sont déjà initiés à l'intelligence artificielle dont les avantages sont multiples et variés. Le préfet délégué ministériel à l'IA du ministère de l'intérieur (DMIA) de la France J.M. Jaspers n'a

pas manqué d'évoquer aussi les risques que cela peut engendrer lorsque ce secteur n'est pas convenablement sécurisé par les pouvoirs publics qui ont la responsabilité de prévenir d'éventuels dérapages au regard des investissements lourds qu'engendre la conception des programmes.

L'honneur était revenu au Dr Eric ADJA, Directeur de l'AFRIA de présenter le master en IA, les innovations offertes aux prétendants à ce diplôme qui offre des opportunités inouïes. A la question de savoir s'il y a un processus de reconversion des cybercriminels dont les talents dans ce domaine force l'ad-

miration mais fait craindre aussi le pire, le commandant Sanny de la police républicaine a laissé entendre qu'il y a un programme en cours d'étude pour examiner des possibilités de leur réinsertion. L'occasion a été donnée au cours de cette séance au Dr Aliou Djialiri, président de l'Ong Bénin Excellence financé par la Fondation Vallet d'informer les participants sur l'école d'été de l'IA. Cette initiation à l'IA va se dérouler du 19 Juillet au 23 Août 2021 et va impacter 2000 ieunes. Avec des formateurs venus de la France, de l'Allemagne et du Bénin, 100 jeunes seront choisis parmi les participants en fonction de leur performance pendant ce camp pour certainement créer ou dynamiser le vivier national de l'Intelligence Africaine au Bénin.



Photographie

Fréjus Fiossi zoome sur les arts vivants



C'est à travers une expo vente dénommée « Résilience de la spiritualité et des arts vivants » que le photographe béninois Fréjus Fiossi surnommé "le miroir" a choisi mettre en valeur l'histoire de la negro-spiritual, du gospel, de la dignité de l'homme noir et de ses ressources originelles qui ont une résonance dans la culture des peuples du Bénin. C'était à la faveur de la célébration du 245ème anniversaire d'indépendance des États-Unis le 04 Juillet 2021. Une célébration au cours de laquelle le talentueux Fréjus Fiossi a honoré le peuple américain grâce à une immersion culturelle ingénieuse devant la communauté américaine et un parterre de personnalités sidérés par la qualité et l'envergure du génie de l'artiste.











Ainsi que le souligne Fréius Fiossi dans son message descriptif des œuvres exposées, l'artiste a réussi lors de cette exposition à retracer « la résilience de la culture béninoise face à la kyrielle de défis historiques : l>esclavage, la colonisation, les révolutions socioculturelles favorisant les religions étrangères » en parcourant « les moments forts de la vie culturelle du Bénin, la Gaani, le festival du Vodoun du 10 janvier, les fêtes communautaires de la cité lacustre des cases sur pilotis de Ganvié, de Epé Ekpé et Nonvitcha de

Grand-Popo pour matérialiser la résilience culturelle des Peuples du Bénin ».

En effet, très connu pour son ingéniosité et son talent hors pair, le photographe Fréjus Fiossi, outre ses belles réalisations qui font parler de lui vient encore une fois de s'illustrer de fort belle manière grâce à cette exposition au cours de laquelle ses plus belles captures ont été présentées dans un décor artistique empreinte de vie, de beauté, de langage et de philosophie. Au travers d'une succession d'images

de rituel, de danse, de libation, de prestance de cavalier, de sourire ou de soupir d'adeptes en transe bien affinée dans une symphonie majestueuse, Fréjus Fiossi a su transmettre de l'émotion. Ce qui est d'ailleurs l'objectif premier d'une œuvre d'art. En présentant ainsi l'esclavage, tradition et la négro spiritualité dans toutes ses profondeurs, grandeur, richesse et splendeur, Fréjus Fiossi fait de la valorisation de la culture béninoise un puissant moven de reconnexion, d'immersion culturelle mais aussi un véritable canal de rapprochement des peuples. Il faut le reconnaître, Fréjus Fiossi a tout simplement l'art de faire voyager ses visiteurs dans le temps et de les faire vivre des émotions identitaires. Un talent pas comme les autres qui monte et qui mérite tout le soutien du peuple béninois.

Stéphane Ahinouhossou



Un an du Maire Rufino d'ALMEIDA à la tête de Bohicon

Des réalisations et réformes qui forcent l'admiration

Un an que la commune de Bôhicon a changé de main. Un an que le Maire *Rufino d'Almeida* a pris les rênes de la commune avec pour leitmotiv, « Développer Bôhicon ». Pour y arriver, l'autorité a entrepris des réformes courageuses et des actions pertinentes selon plusieurs axes de gouvernance.

Urbanisation

Conscient que la viabilisation des localités, quartiers et arrondissements est la base de toute urbanisation, le Maire *Rufino d'ALMEIDA* a entrepris de réaliser l'ouverture des voies secondaires pour permettre aux réseaux de la SBEE et de la SONEB de s'étendre pour faciliter l'abonnement aux populations. En tout et pour tout, six arrondissements sur dix ont bénéficié de ce projet qui facilite aussi la circulation des personnes et des biens.

Gouvernance Économique et financière

Un axe important de la gouvernance du Maire *Rufino d'ALMEIDA. Le premier budget réalisé par le Maire de Bôhicon est celui de 2021. Les séances qui ont permis l'élaboration de ce budget ont connu la participation des élus (Chefs d'arrondissements et Présidents de commissions permanentes), des Cadres de la Mairie, de la Cellule de Participation Citoyenne (OSC), etc. Devant tout ce beau monde, le budget primitif Exercice 2021 a été

élaboré pour permettre à ces acteurs du développement de la commune d'opiner sur l'opportunité de chaque ligne dudit budget. À ces séances, Rufino d'ALMEIDA a renoncé à la jouissance des commodités relevant de ses droits de Maire notamment celles relatives à la réfection de la résidence du Maire et à l'achat d'une nouvelle voiture de commandement.

Éducation

Outre la réception provisoire de deux modules de classes construites sur financement du projet ACCES, le Maire a effectué la remise de site pour la construction sur budget communal exercice 2021 de trente salles de classe, dix bureaux et dix magasins. Aussi, des kits scolaires ont été distribués aux enfants démunis issus du centre social, des centres de récupération et des orphelinats.

Environnement et Assainissement

L'opération de salubrité publique "les pas de prince, Axovifô" initiée deux mois après la prise de fonction du Maire et qui se tient simultanément dans les dix arrondissements de la commune tous les premiers lundis de chaque mois est une innovation qui fait de Bôhicon une commune "école". Le Maire a fait aussi détruire une quinzaine de dépotoirs sauvages dont trois étaient de gigantesques tas d'ordures vieilles de plus de cinquante ans. Les milliers de plants mis en terre laissent prédire un avenir meilleur pour l'environnement bôhiconois.

Social

Le Maire Rufino d'ALMEIDA a fait en un an, du social mais une forme de social non seulement bénéfique aux populations mais aussi accompagnatrice du développement de la commune.

- La quinzaine de l'état civil : le Maire a fait distribuer pendant quinze jours, des actes d'état civil aux populations démunies qui les ont laissés pendant longtemps dans les archives de la Mairie.
- Adoption d'une politique sensible aux enfants : adoptée en session du Conseil Communal sur proposition du Maire, le plan d'action de l'initiative «Commune amie des enfants" de l'UNICEF a permis de mettre en place une politique qui facilitera à terme, l'accès aux services de santé, d'éducation et autres aux enfants de la commune. Cela a conduit à la remise de site de trente salles de

classe financées sur budget communal exercice 2021. D'autres infrastructures similaires sont en cours dans le domaine de la santé etc.

- Citons aussi la distribution de kits scolaires et de présents de Noël aux enfants issus des orphelinats, centres de récupération et centre social.

Culturel

Après la création inédite au sein de l'administration communale de la Direction de la Culture, des loisirs et de l'équité Genre (DCLEG), le Maire Rufino d'ALMEIDA a entrepris de créer l'Institut en charge de la Culture et des Arts. Un atelier sur le potentiel culturel artistique et touristique de la commune a été initié en prélude à la création dudit institut. Déjà, une causerie culturelle a été organisée le 27 mai 2021. Cette assise a permis de recueillir les aspirations des acteurs culturels toutes disciplines confondues dans le but de concevoir le Plan de Développement Culturel de la commune.

D'autres réformes non moins importantes ont été opérées. Tout cet ensemble a valu au Maire, quatre distinctions honorifiques. Les réformes et actions dans le domaine de l'environnement ont permis à la commune de remporter le deuxième prix au concours national Villes Durables organisé par le Ministère du Cadre de Bien et du Développement Durable.

Collaboration Extérieure





Les populations du Bénin, à l'instar des autres pays africains, sont confrontées depuis quelques semaines à l'augmentation substantielle des prix des produits vivriers. Cette soudaine flambée des prix impacte aussi bien les denrées importées que celles produites localement. Fidèle à ses habitudes, le Gouvernement du Président Patrice Talon a promptement réagi en vue de soulager les peines des consommateurs. C'est madame Shadiya Alimatou

Assouman, la Ministre en charge du Commerce et de l'Industrie, qui conduit la riposte contre ce fléau. A l'en croire, les dispositions du Gouvernement portent déjà des fruits.

Le gouvernement béninois a manifestement tapé du poing sur la table en interdisant l'exportation des produits vivriers. Selon les explications de madame Shadiya Alimatou ASSOUMAN, la Ministre en charge du Commerce et de l'Industrie, la forte demande des pays voisins qui sont de grands consommateurs de produits vivriers est l'une des causes de cette flambée des prix desdits produits.

« Depuis la décision d>interdiction de sorties incontrôlées des produits agricoles, beaucoup de saisies de plus de 3000 sacs, soient plusieurs centaines de tonnes de vivres en partance pour l'extérieur observées. Ce qui permet aux Béninois d'avoir les produits disponibles et de dépenser moins par rapport à ce qui se passe dans les autres pays. Si on ne fait rien, il y aura une forte tension sur le marché intérieur... », rassure la Ministre de l'Industrie et du Commerce le 02 juillet 2021 sur les antennes de l'Ortb. Elle évoque, par ailleurs, la faible pluviométrie

Plusieurs camions chargés de vivres de toutes sortes ont été arraisonnés dans les zones frontalières depuis la décision du Gouvernement de mettre fin aux sorties incontrôlées des produits agricoles.

La Ministre en charge du Commerce, justifie la crise par les aléas climatiques qui ont causé la rareté et le retard des pluies comme un autre facteur important ayant favorisé cette situation. Quant aux produits importés, les raisons sont différentes. Elles sont essentiellement dues aux effets pervers de la Covid-19. « Les matières premières sont plus chères et c'est le consommateur qui paie la facture. Il n'y a pas de nouvelles taxes. La réalité est que les containers sont de plus en plus rares et très chers. La tendance est générale. » dit-elle avant d'inviter les Béninois à la patience et au patriotisme.

Grâce au dynamisme et à la rigueur de la Ministre Shadiya Alimatou ASOUMAN, la tendance de la hausse observée sur les marchés baisse progressivement. A en croire de nombreuses sources concordantes, les Béninois s'en sortent mieux comparativement aux pays de la sous-région. De quoi décerner un satisfecit à Madame la Ministre Shadiya Alimatou ASOUMAN et surtout au Président Patrice Talon.

FESTIVAL INTERNATIONAL DES FILMS DE FEMMES DE COMPONE 2021



THEME

REGARD DU CINÉMA AFRICAIN SUR LE POUVOIR ÉCONOMIQUE DE LA FEMME RURALE



















Un numéro vert pour mieux vous servir.

Appelez désormais la Direction Générale des Impôts à 0 franc sur le N° VERT 90 19 00 00



